

Bordereau attestant l'exactitude des informations - DIJON - 2104 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 27/04/2026 - 4854 - 1980 B 00024 - 317 784 361 - SOREFI

①

BILAN - ACTIF

Certificat de consommation
N° 2050-SD 2024

Désignation de l'entreprise : SAS SOREFI Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise 18 BOULEVARD DE BROSSES 21000 DIJON Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET* 3 1 7 7 8 4 3 6 1 0 0 0 2 2

Néant ☐ *

				Exercice N clos le.			
				3 0 0 9 2 0 2 4			
		Brut	Amortissements, provisions	Net			
		1	2	3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	73 221	103	
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
		Terrains	AN	AO	423 232	423 232	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ	1 709 900	711 025	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	246 087	109 740	136 346
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations		CU	CV	12 336 206	1 559 000	10 777 206
	Créances rattachées à des participations		BB	BC			
	Autres titres immobilisés		BD	BE			
	Prêts		BF	BG			
	Autres immobilisations financières *		BH	BI	215 216		215 216
	TOTAL (II)		BJ	BK	15 003 861	2 740 733	12 263 128
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	427 831		427 831
		Autres créances (3)	BZ	CA	49 218 445		49 218 445
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:	CD	CE			
Disponibilités		CF	CG	97 863		97 863	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	37 309		37 309	
	TOTAL (III)	CJ	CK	49 781 448		49 781 448	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	64 785 309	2 740 733	62 044 576	

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Dijon
le ... 27 AVR. 2026 sous le n° B
2026/4854

© Sage

Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	48 807 355
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2024

Désignation de l'entreprise		SAS SOREFI		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 000 000)			DA	7 000 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	448 626	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	700 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EI)			DG	72 448	
	Report à nouveau			DH	30 435 404	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	2 138 747	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	40 795 225	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	9 280 185	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	11 627 480	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	156 104	
	Dettes fiscales et sociales			DY	49 171	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	136 411	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	21 249 351		
Ecart de conversion passif * (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	62 044 576		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 789 850
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	198 934	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SAS SOREFI						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue	FG	94 664	FH		FI	94 664	
	services*							
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	94 664	FK		FL	94 664	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	35 158	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	129 824
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	457 562
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	26 155
	Salaires et traitements*						FY	
	Charges sociales (10)						FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements* (dont amortissement fonds de commerce)		HS		GA	72 174	
		Sur immobilisations				GB		
		- dotations aux provisions				GC		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GD		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions							
	Autres charges (12)						GE	464
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	556 356	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(426 531)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	576 257
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	1 858 733
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	2 434 990
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	481 776
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	481 776
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 953 214	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 526 683	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD2024

Désignation de l'entreprise SAS SOREFI				Néant ☐		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	852	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	852	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	852	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(611 213)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 565 666	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	426 919	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	2 138 747	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	produits de locations immobilières			HY	60 458
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3)	- Crédit - bail mobilier *			HP	
		- Crédit - bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	2 434 990
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	289 332
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	35 158
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			A5	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	facultatives A6 obligatoires A9				
		Dont primes et cotisations complémentaires personnelles dont cotisations facultatives Madelin A7				
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
FOURNISSEUR PRESCRIS					852	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : SAS SOREFI

Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	73 221	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG	423 232	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	1 709 900	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	184 903	KW		KX		
		Matériel de transport *				KY	36 750	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	24 433	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	2 379 218	LO		LP		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
	Autres participations					8U	12 336 918	8V		8W	1 509	
	Autres titres immobilisés					IP		IR		IS		
	Prêts et autres immobilisations financières					IT	217 889	IU		IV		
	TOTAL IV					LQ	12 554 807	LR		LS	1 509	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							ØG	15 007 246	ØH		ØJ	1 509

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		IO		LV		LW	73 221	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	423 232	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	1 709 900	MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agenets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers	IU		MM		MN	184 903	MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	36 750	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	24 433	MU	
		Emballages récupérables et divers*	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG		NH	2 379 218	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX	2 221	ØY	12 336 206	ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	2 673	2F	215 216	2G	
	TOTAL IV		I3		NJ	4 894	NK	12 551 422	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	4 894	ØL	15 003 861	ØM

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD2024

Exercice N clos le 3 0 0 9 2 0 2 4

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: SAS SOREFTNéant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	=
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise		SAS SOREFI				Néant ☐ *			
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	71 164	PF	1 953	PG		PH	73 117
TOTAL I		RK	71 164	RM	1 953	RN		RO	73 117
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	951 641	PN	47 235	PO		PQ	998 875
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	67 107	QE	11 400	QF		QG	78 506
	Matériel de transport	QH	2 527	QI	9 188	QJ		QK	11 714
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	17 121	QM	2 399	QN		QO	19 520
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	1 038 395	QV	70 221	QW		QX	1 108 615
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	1 109 558	ØP	72 174	ØQ		ØR	1 181 733

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst.gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			

CADRE C										
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations						SP		SR		

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise SAS SOREFT							Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	- corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	- titres de participation	9U	1 559 000	9V		9W		9X	1 559 000
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	1 559 000	TY		TZ		UA	1 559 000
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	1 559 000	UB		UC		UD	1 559 000
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE		UF				
		- financières	UG		UH				
		- exceptionnelles	UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.									
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

[illegible]

[illegible]

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions pour risques et charges"

Désignation de l'entreprise SAS SOREFI

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres immobilisations financières"

Désignation de l'entreprise SAS SOREFI

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions pour dépréciation"

Désignation de l'entreprise SAS SOREFI

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SAS SOREFT										Néant ☐				
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3				
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL			UM			UN			
	Prêts (1) (2)				UP			UR			US			
	Autres immobilisations financières				UT	215 216		UV			UW	215 216		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA									
	Autres créances clients				UX	427 831		427 831						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO				ZI									
	Personnel et comptes rattachés				UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	388 906		388 906						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN									
		Divers			VP									
	Groupe et associés (2)				VC	48 807 355				48 807 355				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	22 183		22 183						
	Charges constatées d'avance				VS	37 309		37 309						
TOTAUX				VT	49 898 801		VU	876 230		VV	49 022 571			
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			VD									
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y										
Autres emprunts obligataires (1)				7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG										
	à plus d'1 an à l'origine			VH	9 280 185		1 448 164		3 800 687		4 031 334			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	125 000				125 000					
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	156 104		156 104							
Personnel et comptes rattachés				8C										
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D										
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	49 171		49 171							
	Obligations cautionnées			VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ										
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J										
Groupe et associés (2)				VI	11 502 480						11 502 480			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	136 411		136 411							
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie*				ZZ										
Produits constatés d'avance				8L										
TOTAUX				VY	21 249 351		VZ	1 789 850		3 925 687		15 533 814		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ	125 000		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques			VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	1 078 752		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SAS SOREFI		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 30/09/2024	
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés							WA	2 138 747
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	XE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX	XW		
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	1 609 130	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7	1 609 130	
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉREES	Moins-values nettes - imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8	
	à long terme - imposées aux taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*						WN	
	- Plus-values nettes à court terme						WO	
- Plus-values soumises au régime des fusions								
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)							XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		WQ	
					Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3	
TOTAL I							WR	3 747 877
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*							WT	1 713 493
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme - imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV	
	- imposées au taux de 0 %						WH	
	- imposées au taux de 19 %						WP	
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
	- imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales* : Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation							2A	XA
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)							ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.						ZY	
	Majoration d'amortissement*						XD	
	Abattement sur le bénéfice	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 septies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art.44 sexies A)	L5	XF
		Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)			K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
		ZFU-TE (art.44 octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC	
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)							XS	
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies I3)		YH	XG		
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC			
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD			
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	YI	Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI			
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL						
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2	

III. RÉSULTAT FISCAL			TOTAL II	XH	1 713 493
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	2 034 384	XJ	
	déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL		XL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *					
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	2 034 384	XO	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

Détail du poste "Réintégrations diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise SAS SOREFI

[illegible]

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Détail du poste "Déductions diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise SAS SOREFI

[illegible]

Désignation de l'entreprise SAS SOREFI		Néant ☒ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4Bis - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)				
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le mmment du transfert).

Désignation de l'entreprise SAS SOREFI										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	27 166 065	AFFECTATIONS	- Réserves légales	ZB					
			- Autres réserves		ZD						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	3 269 339		Dividendes	ZE					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	30 435 404		Report à nouveau	ZG	30 435 404				
				(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZH	30 435 404				
RENSEIGNEMENTS DIVERS							Exercice N :				
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7					YQ					
	— Engagements de crédit-bail immobilier					YR					
	— Effets portés à l'escompte et non échus					YS					
DETAILS DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance					YT				
		— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8					XQ	9 931			
		— Personnel extérieur à l'entreprise					YU	175 207			
		— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	122 075			
		— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV				
		— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES					ST	150 349			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	457 562				
	IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE					YW	706			
		— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS					9Z	25 449			
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	26 155			
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée					YY	43 415				
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	234 133				
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*					ØB					
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*					ØS					
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK	4,00 %				
	— Numéro de centre de gestion agréé* XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-3, si oui cocher 1 sinon 0)			ZR					
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG					
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH					
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA	2 034 384	Plus-values à 15% JK	Plus-values à 0% JL							
			Plus-values à 19% JM	Imputations JC							
	Groupe : résultat d'ensemble. JD	4 148 862	Plus-values à 15% JN	Plus-values à 0% JO							
			Plus-values à 19% JP	Imputations JF							
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH 1		N° SIRET de la société mère du groupe JJ		31778436100022						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : SAS SOREFI						Néant ☒ *		
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE								
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle		
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *					
Prix de vente		Montant global de la plus value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19% (1)	
				19%	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪	
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ②)							
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)							
	CADRE C : autres plus-values taxable à 19% ⑪			(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)

Détail du poste "II-Autres éléments - Divers"

N° 2059-A-SD

Désignation de l'entreprise SAS SOREFI

[illegible]

Désignation de l'entreprise SAS SOREFI		Formulaire déposé au titre de l'IR		EU	Néant ☒
---	--	------------------------------------	--	----	---

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies I ter et I quater CGI)				
	TOTAL 1				

		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie					
	sur 3 ans au titre de N-1					
	N-2					
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art.39 quaterdecies I ter et I quater du CGI)	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
	N-6					
	(à préciser) au titre de : N-7					
	N-8					
N-9						
TOTAL 2						

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS
Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

Désignation de l'entreprise : SAS SOREFINéant ☒ *

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 % .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) .

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) .

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
Moins-values nettes N				
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. = + - -
		À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou à 19 %		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2024

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SAS SOREFI</u>				Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS^{5e, 6e, 7e} alinéas de l'art. 39-1-5 du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice		
		donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS SOREFI		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01/10/2023		et clos le : 30/09/2024	
		Durée en nombre de mois 1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel : *	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX		
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	ON		
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ		
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF) SA			
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		
Effectifs au sens de la CVAE *	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique	HX		
Période de référence	GY	du	GZ au
Date de cessation			HR

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

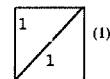
17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2024

N° de dépôt

1

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 2 4

N° SIRET 3 1 7 7 8 4 3 6 1 0 0 0 2 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS SOREFI

ADRESSE (voie) 18 BOULEVARD DE BROSSES

CODE POSTAL 21000

VILLE DIJON

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique DE MOLLERAT DU JEU Prénom(s) GENEVIEVE

Nom marital ROUY % de détention 100 Nb de parts ou actions 476

Naissance : Date 02111952 N° Département 75 Commune PARIS Pays FR

Adresse : N° 5 Voie RUE MICHEL SERVET

Code Postal 21000 Commune DIJON Pays FR

Titre (2) M Nom patronymique ROUY Prénom(s) CHARLES

Nom marital NU PROPRIETAIRE % de détention 16,66 Nb de parts ou actions 79,33

Naissance : Date 16101978 N° Département 21 Commune FONTAINE LES D Pays FR

Adresse : N° 18 Voie BOULEVARD DE BROSSES

Code Postal 21000 Commune DIJON Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Désignation de l'entreprise SAS SOREFI

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :										
Titre (2)		M	Nom patronymique		ROUY	Prénom(s)		XAVIER		
Nom marital		NU PROPRIETAIRE			% de détention	16,67	Nb de parts ou actions		79,33	
Naissance : Date		26061980	N° Département		21	Commune		FONTAINE LES D	Pays	FR
Adresse : N°		18	Voie		BOULEVARD DE BROSSES					
Code Postal		21000	Commune		DIJON	Pays		FR		
Titre (2)		M	Nom patronymique		ROUY	Prénom(s)		BRUNO		
Nom marital		NU PROPRIETAIRE			% de détention	16,67	Nb de parts ou actions		79,33	
Naissance : Date		02121981	N° Département		21	Commune		FONTAINE LES D	Pays	FR
Adresse : N°		18	Voie		BOULEVARD DE BROSSES					
Code Postal		21000	Commune		DIJON	Pays		FR		
Titre (2)		M	Nom patronymique		ROUY	Prénom(s)		EDOUARD		
Nom marital		NU PROPRIETAIRE			% de détention	16,67	Nb de parts ou actions		79,33	
Naissance : Date		14101983	N° Département		21	Commune		FONTAINE LES D	Pays	FR
Adresse : N°		18	Voie		BOULEVARD DE BROSSES					
Code Postal		21000	Commune		DIJON	Pays		FR		
Titre (2)		MME	Nom patronymique		ROUY	Prénom(s)		MARIE ISABELLE		
Nom marital		DE FROMONT DE BOUAILLE NU PROPRIETAIRE			% de détention	16,67	Nb de parts ou actions		79,33	
Naissance : Date		03041987	N° Département		21	Commune		FONTAINE LES D	Pays	FR
Adresse : N°		18	Voie		BOULEVARD DE BROSSES					
Code Postal		21000	Commune		DIJON	Pays		FR		
Titre (2)		MME	Nom patronymique		ROUY	Prénom(s)		ANNE ARYELLE		
Nom marital		CHAPERON NU PROPRIETAIRE			% de détention	16,67	Nb de parts ou actions		79,33	
Naissance : Date		15111989	N° Département		21	Commune		FONTAINE LES D	Pays	FR
Adresse : N°		18	Voie		BOULEVARD DE BROSSES					
Code Postal		21000	Commune		DIJON	Pays		FR		
Titre (2)			Nom patronymique			Prénom(s)				
Nom marital					% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance : Date			N° Département			Commune			Pays	
Adresse : N°			Voie							
Code Postal			Commune			Pays				
Titre (2)			Nom patronymique			Prénom(s)				
Nom marital					% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance : Date			N° Département			Commune			Pays	
Adresse : N°			Voie							
Code Postal			Commune			Pays				

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD2024

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)

1/9 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 2 4

N° SIRET 3 1 7 7 8 4 3 6 1 0 0 0 2 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS SOREFI

ADRESSE (voie) 18 BOULEVARD DE BROSSES

CODE POSTAL 21000

VILLE DIJON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

72

Forme juridique	SCI	Dénomination	FONTAINE ARGENT	N° SIREN (si société établie en France)	4 1 4 8 5 1 8 2 4	% de détention	90
Adresse :	N° 18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES	Code Postal	21000	Commune	DIJON
				Pays	FR		
Forme juridique	SNC	Dénomination	RUE DE L'ABBAYE DE FONTENAY	N° SIREN (si société établie en France)	4 4 1 8 0 7 1 0 4	% de détention	46
Adresse :	N° 13	Voie	RUE DU TEMPLE	Code Postal	21000	Commune	DIJON
				Pays	FR		
Forme juridique	SCI	Dénomination	DOMAINE DES MONTS DE BREGILLE	N° SIREN (si société établie en France)	4 3 9 6 3 2 5 0 6	% de détention	46
Adresse :	N° 13	Voie	RUE DU TEMPLE	Code Postal	21000	Commune	DIJON
				Pays	FR		
Forme juridique	SCI	Dénomination	CHATEAU LA VERRERIE	N° SIREN (si société établie en France)	4 4 4 3 1 5 4 6 9	% de détention	100
Adresse :	N° 18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES	Code Postal	21000	Commune	DIJON
				Pays	FR		
Forme juridique	SEA	Dénomination	CHATEAU OLLIERES	N° SIREN (si société établie en France)	4 4 2 4 9 5 6 5 1	% de détention	98
Adresse :	N°	Voie	LE CHATEAU	Code Postal	83470	Commune	OLLIERES
				Pays	FR		
Forme juridique	SCI	Dénomination	DES 7 COLLINES	N° SIREN (si société établie en France)	4 5 1 1 5 5 5 5 0	% de détention	41
Adresse :	N° 13	Voie	RUE DU TEMPLE	Code Postal	21000	Commune	DIJON
				Pays	FR		
Forme juridique	SCI	Dénomination	TIVOLI PASTEUR	N° SIREN (si société établie en France)	3 9 8 1 6 9 6 4 9	% de détention	45
Adresse :	N° 13	Voie	RUE DU TEMPLE	Code Postal	21000	Commune	DIJON
				Pays	FR		
Forme juridique	SCI	Dénomination	OLYMPE DE GOUGES	N° SIREN (si société établie en France)	4 8 5 1 1 0 1 1 8	% de détention	41
Adresse :	N° 13	Voie	RUE DU TEMPLE	Code Postal	21000	Commune	DIJON
				Pays	FR		

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise SAS SOREFI

Forme juridique	SCI	Dénomination	HOTEL DES BAINS
N° SIREN (si société établie en France)	480970383	% de détention	99
Adresse :	N° 18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
	Code Postal 21000	Commune	DIJON
		Pays	FR

Forme juridique	SCI	Dénomination	PATRIMOINE ET INVESTISSEMENTS
N° SIREN (si société établie en France)	487495103	% de détention	100
Adresse :	N° 18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
	Code Postal 21000	Commune	DIJON
		Pays	FR

Forme juridique	SRL	Dénomination	HABITAT ET CONSTRUCTION
N° SIREN (si société établie en France)	490883485	% de détention	99
Adresse :	N° 18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
	Code Postal 21000	Commune	DIJON
		Pays	FR

Forme juridique	SRL	Dénomination	RV ST LAZARE
N° SIREN (si société établie en France)	499449197	% de détention	99
Adresse :	N° 18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
	Code Postal 21000	Commune	DIJON
		Pays	FR

Forme juridique	SRL	Dénomination	AVEC
N° SIREN (si société établie en France)	494368368	% de détention	100
Adresse :	N° 18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
	Code Postal 21000	Commune	DIJON
		Pays	FR

Forme juridique	SCI	Dénomination	CLOS DES MATINES
N° SIREN (si société établie en France)	500497367	% de détention	99
Adresse :	N° 18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
	Code Postal 21000	Commune	DIJON
		Pays	FR

Forme juridique	SAS	Dénomination	SEGER
N° SIREN (si société établie en France)	313245391	% de détention	100
Adresse :	N° 18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
	Code Postal 21000	Commune	DIJON
		Pays	FR

Forme juridique	SRL	Dénomination	SEGERAD
N° SIREN (si société établie en France)	339619389	% de détention	100
Adresse :	N° 7	Voie	RUE DU TEMPLE
	Code Postal 21000	Commune	DIJON
		Pays	FR

Forme juridique	SRL	Dénomination	SPRF
N° SIREN (si société établie en France)	389061698	% de détention	50
Adresse :	N° 13	Voie	RUE DU TEMPLE
	Code Postal 21000	Commune	DIJON
		Pays	FR

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise SAS SOREFI

Forme juridique	SCI	Dénomination	RIMBAUD
N° SIREN (si société établie en France)	390026508	% de détention	49
Adresse : N°	13	Voie	RUE DU TEMPLE
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	HUBERT INVEST
N° SIREN (si société établie en France)	513233676	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	RESIDENCES SERVICES VILLA MEDICIS
N° SIREN (si société établie en France)	511120404	% de détention	
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	VM BEAUNE
N° SIREN (si société établie en France)	513990929	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	ELYSEE DARCY
N° SIREN (si société établie en France)	509467023	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	VM PARAY LE MONIAL
N° SIREN (si société établie en France)	514455310	% de détention	95
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	OREE SAINT VINCENT
N° SIREN (si société établie en France)	517643110	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	CLOS DE PORT JOINT
N° SIREN (si société établie en France)	521711531	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	CLOS DES GLYCINES
N° SIREN (si société établie en France)	523865335	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise SAS SOREFI

Forme juridique	SCI	Dénomination	EGALITE MONTMARTRE
N° SIREN (si société établie en France)	528611775	% de détention	99
Adresse :	N° 18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
	Code Postal 21000	Commune	DIJON
		Pays	FR

Forme juridique	SCI	Dénomination	98 AVENUE VICTOR HUGO
N° SIREN (si société établie en France)	535380612	% de détention	99
Adresse :	N° 18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
	Code Postal 21000	Commune	DIJON
		Pays	FR

Forme juridique	SCV	Dénomination	LA GRANDE JATTE
N° SIREN (si société établie en France)	538605700	% de détention	50
Adresse :	N° 18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
	Code Postal 21000	Commune	DIJON
		Pays	FR

Forme juridique	SCI	Dénomination	16 RUE DES SAUNIERES
N° SIREN (si société établie en France)	539831354	% de détention	99
Adresse :	N° 18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
	Code Postal 21000	Commune	DIJON
		Pays	FR

Forme juridique	GIE	Dénomination	SORELYS
N° SIREN (si société établie en France)	750424145	% de détention	99,99
Adresse :	N° 18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
	Code Postal 21000	Commune	DIJON
		Pays	FR

Forme juridique	SNC	Dénomination	73 RUE DE MIRANDE
N° SIREN (si société établie en France)	790445415	% de détention	100
Adresse :	N° 18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
	Code Postal 21000	Commune	DIJON
		Pays	FR

Forme juridique	SNC	Dénomination	12 AVENUE ARISTIDE BRIAND
N° SIREN (si société établie en France)	790482053	% de détention	70
Adresse :	N° 18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
	Code Postal 21000	Commune	DIJON
		Pays	FR

Forme juridique	SCV	Dénomination	14 RUE GARIBALDI
N° SIREN (si société établie en France)	795305853	% de détention	99
Adresse :	N° 18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
	Code Postal 21000	Commune	DIJON
		Pays	FR

Forme juridique	SCV	Dénomination	34 RUE DES MARMUZOTS
N° SIREN (si société établie en France)	795320068	% de détention	99
Adresse :	N° 18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
	Code Postal 21000	Commune	DIJON
		Pays	FR

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise SAS SOREFI

Forme juridique	SCI	Dénomination	VM PUTEAUX
N° SIREN (si société établie en France)	798469904	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR

Forme juridique	SNC	Dénomination	12 RUE DES CREOTS
N° SIREN (si société établie en France)	819628496	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR

Forme juridique	SCI	Dénomination	VM DIJON LES PETITES ROCHES
N° SIREN (si société établie en France)	807460969	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR

Forme juridique	SNC	Dénomination	CPIMMO
N° SIREN (si société établie en France)	807463864	% de détention	99, 97
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR

Forme juridique	SCV	Dénomination	MEDICADE
N° SIREN (si société établie en France)	802347146	% de détention	20
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR

Forme juridique	SCV	Dénomination	64 AVENUE VICTOR HUGO
N° SIREN (si société établie en France)	809664600	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR

Forme juridique	SCV	Dénomination	ILOT DU MARCHE
N° SIREN (si société établie en France)	799017975	% de détention	70
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR

Forme juridique	SCV	Dénomination	PERLE DE SAVOIE
N° SIREN (si société établie en France)	821289337	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR

Forme juridique	SCV	Dénomination	811 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
N° SIREN (si société établie en France)	531135317	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise SAS SOREFI

Forme juridique	SCV	Dénomination	14 RUE DE TIVOLI		
N° SIREN (si société établie en France)	824074140			% de détention	99
Adresse :	N° 18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES		
	Code Postal 21000	Commune	DIJON	Pays	FR

Forme juridique	SAS	Dénomination	BIS DEVELOPPEMENT		
N° SIREN (si société établie en France)	830869020			% de détention	51
Adresse :	N° 18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES		
	Code Postal 21000	Commune	DIJON	Pays	FR

Forme juridique	SNC	Dénomination	3 RUE DE LA PREVOTE		
N° SIREN (si société établie en France)	830248191			% de détention	99
Adresse :	N° 18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES		
	Code Postal 21000	Commune	DIJON	Pays	FR

Forme juridique	SCI	Dénomination	15 RUE GAGNEREAUX		
N° SIREN (si société établie en France)	830987020			% de détention	99
Adresse :	N° 18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES		
	Code Postal 21000	Commune	DIJON	Pays	FR

Forme juridique	SCV	Dénomination	31 RUE DE TREY		
N° SIREN (si société établie en France)	829126432			% de détention	99
Adresse :	N° 18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES		
	Code Postal 21000	Commune	DIJON	Pays	FR

Forme juridique	SCV	Dénomination	COUR DES DUCS		
N° SIREN (si société établie en France)	831105804			% de détention	51
Adresse :	N° 18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES		
	Code Postal 21000	Commune	DIJON	Pays	FR

Forme juridique	SCV	Dénomination	22 BOULEVARD DIDEROT		
N° SIREN (si société établie en France)	842487977			% de détention	99
Adresse :	N° 18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES		
	Code Postal 21000	Commune	DIJON	Pays	FR

Forme juridique	SCV	Dénomination	TOM MOREL		
N° SIREN (si société établie en France)	847676277			% de détention	99
Adresse :	N° 18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES		
	Code Postal 21000	Commune	DIJON	Pays	FR

Forme juridique	SCV	Dénomination	CLOS GABRIEL		
N° SIREN (si société établie en France)	847632254			% de détention	99
Adresse :	N° 18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES		
	Code Postal 21000	Commune	DIJON	Pays	FR

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise SAS SOREFI

Forme juridique	SNC	Dénomination	BURGUNDINN
N° SIREN (si société établie en France)	814118303	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
Pays	FR		
Forme juridique	SCV	Dénomination	12 RUE DES SAUNIERES
N° SIREN (si société établie en France)	845388552	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
Pays	FR		
Forme juridique	SCV	Dénomination	15 AVENUE DE LONGCHAMP
N° SIREN (si société établie en France)	881814941	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
Pays	FR		
Forme juridique	SCV	Dénomination	35 VICTOR PROUVE
N° SIREN (si société établie en France)	899118038	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
Pays	FR		
Forme juridique	SCV	Dénomination	36 RUE DU DOCTEUR LAVALLE
N° SIREN (si société établie en France)	914700364	% de détention	75
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
Pays	FR		
Forme juridique	SCV	Dénomination	RUE DU 4 SEPTEMBRE
N° SIREN (si société établie en France)	920882206	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
Pays	FR		
Forme juridique	SNC	Dénomination	LES BELVEDERES
N° SIREN (si société établie en France)	910629229	% de détention	30
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
Pays	FR		
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2024

Exercice ouvert le	01102023	et clos le	30092024	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	x
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
SARL SOREFI 18 BOULEVARD DE BROSSES 21000 DIJON France		18 BOULEVARD DE BROSSES 21000 DIJON	
SIRET 31778436100022			
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :
SIRET :

B ACTIVITE

Activités exercées	Holding	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	---------	--	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

(cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	2 034 384	Déficit	
	Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quinquies)
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations				
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐ Autres dispositifs ☐				
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies ☐ Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies ☐ Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐				
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies ☐ Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 quaterdecies ☐ Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies ☐				
Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies ☐ Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐				
Société d'investissement immobilier cotée ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15%				

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W	
--	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	
--	--

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ

(cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	
--	--

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	
4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer la désignation, l'État de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays	

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
ECF ☐ Nom et adresse du prestataire	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	
Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE	
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
	Cabinet FIDAL 2 AVENUE DE MARBOTTE 21000 DIJON
Tél :	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA	Date : 12032025 Lieu : DIJON Qualité : GERANTE Nom du signataire : MME ROUY GENEVIEVE

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD

(2024)

Si déposé néant, cochez la case ☒

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES								
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e			
					f			
					g			
					h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j			
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)			
J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES								
Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI)		Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
- SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 1		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées :				
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
					Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8
K DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)								
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION								
REMUNERATIONS		Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)						
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)						
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES		à 0 %		à 15 %		à 19 %		
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice								
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice								
MVLT réalisée au cours de l'exercice								
MVLT restant à reporter								
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)								
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice								
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice								

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

CA17PROREC

[illegible]

DETAIL DES CHARGES A PAYER

CA18CHAPAY

[illegible]

CA20CHAAVA

© Sage

DETAIL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

CA21PROAVA[illegible]

SOREFI
Société par actions simplifiée au capital de 7 000 000 euros
Siège social : 18, boulevard de Brosses - 21000 DIJON
317 784 361 RCS DIJON



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS
DU 24 MARS 2026**

**AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024**

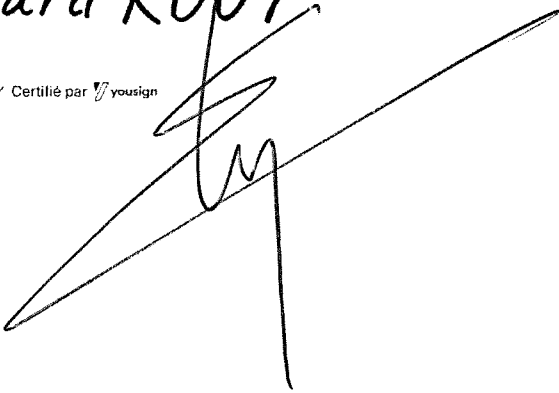
TROISIÈME DÉCISION

La collectivité des associés décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élevant à 2 138 747 euros de la manière suivante :

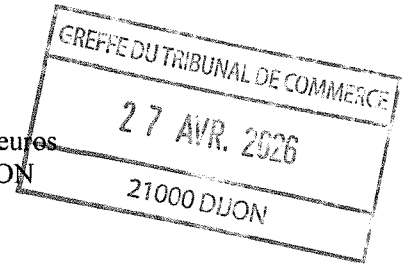
Bénéfice de l'exercice 2 138 747 euros
Report à nouveau antérieur 30 435 404 euros
Solde..... 32 574 151 euros
Affectation au compte « autres réserves » 32 574 151 euros
lequel s'élève ainsi à 32 574 151 euros.

Certifié conforme
Le Directeur Général
Monsieur Edouard ROUY

Edouard ROUY

✓ Certifié par  yousign

SOREFI
Société par actions simplifiée au capital de 7 000 000 euros
Siège social : 18, boulevard de Brosses - 21000 DIJON
317 784 361 RCS DIJON



**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
UNANIMES DES ASSOCIÉS
DU 24 MARS 2026**

Les soussignés :

- **Madame Geneviève ROUY** détenant 476 actions en usufruit ;
- **l'indivision Charles ROUY, Xavier ROUY, Bruno ROUY** détenant la nue-propiété de 1 action ;
- **l'indivision Edouard ROUY, Marie-Isabelle ROUY, Anne-Aryelle ROUY** détenant la nue-propiété de 1 action ;
- **Monsieur Charles ROUY** détenant la nue-propiété de 79 actions ;
- **Monsieur Xavier ROUY** détenant la nue-propiété de 79 actions ;
- **Monsieur Bruno ROUY** détenant la nue-propiété de 79 actions ;
- **Monsieur Edouard ROUY** détenant la nue-propiété de 79 actions ;
- **Madame Marie-Isabelle ROUY** détenant la nue-propiété de 79 actions ;
- **Madame Anne-Aryelle ROUY** détenant la nue-propiété de 79 actions ;

représentants ensemble la totalité du capital social de la Société.

La collectivité des associés est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- rapport de gestion du Président,
- rapport de gestion du groupe,
- rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et rapport sur les comptes consolidés,
- approbation des comptes de l'exercice social clos le 30 septembre 2024 et quitus aux dirigeants,
- approbation des comptes consolidés de l'exercice social clos le 30 septembre 2024,
- affectation du résultat de l'exercice,
- rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, la collectivité des associés donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

La collectivité des associés prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIÈME DÉCISION

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du groupe et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés au 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ces comptes consolidés font apparaître un résultat déficitaire s'élevant à (3 522 690) euros.

TROISIÈME DÉCISION

La collectivité des associés décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élevant à 2 138 747 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 2 138 747 euros

Report à nouveau antérieur 30 435 404 euros

Solde..... 32 574 151 euros

Affectation au compte « autres réserves » 32 574 151 euros
lequel s'élève ainsi à 32 574 151 euros.

QUATRIÈME DÉCISION

Conformément à la loi, la collectivité des associés prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

CINQUIÈME DÉCISION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

SIXIÈME DÉCISION

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Madame Geneviève ROUY

Geneviève ROUY

✓ Certifié par  yousign

**l'indivision Charles ROUY, Xavier ROUY,
Bruno ROUY**

Charles ROUY

✓ Certifié par  yousign

**l'indivision Edouard ROUY, Marie-Isabelle
ROUY, Anne-Aryelle ROUY**

Edouard ROUY

✓ Certifié par  yousign

Xavier ROUY

✓ Certifié par  yousign

Marie-Isabelle ROUY

✓ Certifié par  yousign

Bruno ROUY

✓ Certifié par  yousign

Anne-Aryelle ROUY

✓ Certifié par  yousign

Monsieur Charles ROUY

Monsieur Xavier ROUY

Charles ROUY

✓ Certifié par  yousign

Xavier ROUY

✓ Certifié par  yousign

Monsieur Bruno ROUY

Monsieur Edouard ROUY

Bruno ROUY

✓ Certifié par  yousign

Edouard ROUY

✓ Certifié par  yousign

Madame Marie-Isabelle ROUY

Madame Anne-Aryelle ROUY

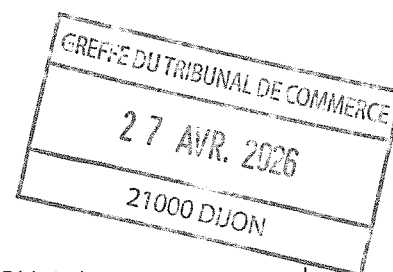
Marie-Isabelle ROUY

✓ Certifié par  yousign

Anne-Aryelle ROUY

✓ Certifié par  yousign

ANNEXE



SAS SOREFI	Balance Agée	Période du	01/10/23
	D'après date d'échéance	au	30/09/24
	Sur la date la plus lointaine	Tenue de compte : EURO	

© Sage - Sage 100cloud Comptabilité Premium 7.02

Date de tirage 04/03/26

à 09:49:46

Page :

1

Numéro de compte	Intitulé des comptes	Solde du compte	Solde non échu	de 1 à 30 jours	de 31 à 45 jours	de 46 à 60 jours	plus de 61 jours
41100000	CLIENTS						
C12ARISTIDEBRI	SCCV 12 ARISTIDE BRIAND	2 160,00					2 160,00
C12RUEDESCRE	SNC 12 RUE DES CREEOTS	2 160,00					2 160,00
C14GARIBALDI	SCCV 14 RUE GARIBALDI	2 160,00					2 160,00
C16SAUNIERES	SCCV 16 RUE DES SAUNIERES	2 160,00					2 160,00
C34MARMUZOTS	SCCV 34 RUE DES MARMUZO TS	2 160,00					2 160,00
C811AVGALDEG	SCCV 811 AV DU GAL DE GAULLE	2 160,00					2 160,00
C98AVVICTORH	SCCV 98 AV VICTOR HUGO	2 160,00					2 160,00
CBISDEVELOPP	SAS BIS DEVELOPP EMENT	2 160,00					2 160,00
CCLOSGLYCINES	SCCV CLOS DES GLYCINES	2 160,00					2 160,00
CCLOSHR	SCEA LE CLOS HR	2 160,00					2 160,00
CCLOSMATINES	SCCV CLOS DES MATINES	2 160,00					2 160,00
CCLOSPORTJOI	SCCV CLOS DE PORT JOINT	2 160,00					2 160,00
CCPIMMO	CPIMMO	2 160,00					2 160,00
CELYSEEDARCY	SCI ELYSEE DARCY	2 160,00					2 160,00
CFONTAINEARG	SCI FONTAINE ARGENT	2 160,00					2 160,00
CHOTELDESBAI	HOTEL DES BAINS	2 160,00					2 160,00
CNGJ	SCCV NEUILLY LA GRANDE JATTE	3 600,00					3 600,00
COREESAINTVIN	OREE SAINT VINCENT	2 160,00					2 160,00
CRSVM	SAS RSVM	15 611,86					15 611,86
CSCILONGEPIE	SCI LONGEPIE RRE	2 160,00					2 160,00
CSEGER	SAS SEGER	-24 247,86	-24 247,86				
A reporter		33 844,00	-24 247,86				58 091,86

Numéro de compte	Intitulé des comptes	Solde du compte	Solde non échu	de 1 à 30 jours	de 31 à 45 jours	de 46 à 60 jours	plus de 61 jours
	Report	33 844,00	-24 247,86				58 091,86
CSEGERAD	SARL SEGERAD	20 872,12					20 872,12
CSEGERADDIJON	SEGERAD DIJON	101 352,50	982,32				100 370,18
CSORELYS	GIE SORELYS	6 900,00					6 900,00
CSTHUBERT	SCI SAINT HUBERT	600,00					600,00
CSTJAMES	SCI SAINT JAMES	1 200,00					1 200,00
CVERRERIE	SCI CHATEAU LA VERRERIE						
CXGAGNEREAU	SCI XR GAGNERE AU	2 160,00					2 160,00
ILOTDUMARCHE	SCCV ILOT DU MARCHE	2 160,00					2 160,00
SEGERAD	SEGERAD	36 332,35					36 332,35
Total C. général	41100000	205 420,97	-23 265,54				228 686,51
	Totaux % Période	205 420,97	-23 265,54 -11,33 %				228 686,51 111,33 %

SAS SOREFI		Balance Agée		Période du	01/10/23
		D'après date d'échéance		au	30/09/24
		Sur la date la plus lointaine		Tenue de compte :	EURO

Numéro de compte	Intitulé des comptes	Solde du compte	Solde non échu	de 1 à 30 jours	de 31 à 45 jours	de 46 à 60 jours	plus de 61 jours
40100000	FOURNISSEURS						
FCHRISTOPHEL	IN EXTENSO (CHRISTOPHE LAMBERT)	1 800,00					1 800,00
FCMCCILEASING	CM CIC LEASING	353,05	353,05				
FECS	ECS	324,49	324,49				
FEDEN	EDEN	1 413,19	1 413,19				
FFIDAL	FIDAL	16 541,00					16 541,00
FFRANCISLEFEB	EDITIONS FRANCIS LEFEBVRE	861,08					861,08
FKPMG	KPMG	15 233,25					15 233,25
FLYRECO	LYRECO	439,86	439,86				
FNOWTEAM	NOWTEAM	6 988,31	6 988,31				
FORANGE	ORANGE	33,99	33,99				
FSORELYS	SORELYS	1 482,80	1 482,80				
FTRESORPUBLIC	TRESOR PUBLIC	25 673,00	25 673,00				
Total C. général	40100000	71 144,02	36 708,69				34 435,33
	Totaux % Période	71 144,02	36 708,69 51,60 %				34 435,33 48,40 %



In Extenso

KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

IN EXTENSO AUDIT
Rue Auguste Jouchoux
25000 Besançon

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Dijon
le ...2.7.AVR..2026.. sous le n° B 2026/4854

SAS Sorefi

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024
SAS Sorefi
18 Boulevard de Brosses - 21000 Dijon

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

IN EXTENSO AUDIT
7 Rue Auguste Jouchoux
25000 Besançon



In Extenso

KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

IN EXTENSO AUDIT
Rue Auguste Jouchoux
25000 Besançon

SAS Sorefi

18 Boulevard de Brosses - 21000 Dijon

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024

À la collectivité des associés de la société SAS Sorefi,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la collectivité des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS Sorefi relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

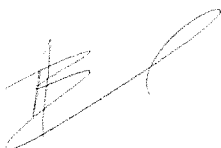
SAS Sorefi

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 30 septembre 2024

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Dijon, le 9 mars 2026

KPMG SA



Samuel Brunneval

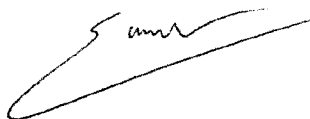
Associé

Dijon, le 9 mars 2026

IN EXTENSO AUDIT

Christophe Lambert

Associé



Bilan Actif

SAS SOREFI

Période du 01/10/23 au 30/09/24
Edition du 09/03/26
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/09/2024	Net (N-1) 30/09/2023
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	73 221	73 117	103	2 057
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	73 221	73 117	103	2 057
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	423 232		423 232	423 232
Constructions	1 709 900	998 875	711 025	758 259
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	246 087	109 740	136 346	159 333
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	2 379 218	1 108 615	1 270 603	1 340 824
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	12 336 206	1 559 000	10 777 206	10 777 918
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	215 216		215 216	217 889
TOTAL immobilisations financières :	12 551 422	1 559 000	10 992 422	10 995 807
ACTIF IMMOBILISÉ	15 003 861	2 740 733	12 263 128	12 338 688

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	427 831		427 831	251 164
Autres créances	49 218 445		49 218 445	44 162 551
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	49 646 276		49 646 276	44 413 715
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	97 863		97 863	19 187
Charges constatées d'avance	37 309		37 309	42 172
TOTAL disponibilités et divers :	135 172		135 172	61 359
ACTIF CIRCULANT	49 781 448		49 781 448	44 475 074

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	64 785 309	2 740 733	62 044 576	56 813 761
----------------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------

Bilan Passif

SAS SOREFI

Période du 01/10/23 au 30/09/24
Edition du 09/03/26
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2024	Net (N-1) 30/09/2023
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 7 000 000	7 000 000	7 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	448 626	448 626
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	700 000	700 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	72 448	72 448
Report à nouveau	30 435 404	27 166 065
Résultat de l'exercice	2 138 747	3 269 339
TOTAL situation nette :	40 795 225	38 656 478
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	40 795 225	38 656 478
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 280 185	10 275 906
Emprunts et dettes financières divers	11 627 480	7 393 292
TOTAL dettes financières :	20 907 665	17 669 198
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	156 104	386 668
Dettes fiscales et sociales	49 171	59 773
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	136 411	41 644
TOTAL dettes diverses :	341 686	488 085
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	21 249 351	18 157 283
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	62 044 576	56 813 761

Compte de Résultat (Première Partie)

SAS SOREFI

Période du 01/10/23 au 30/09/24
Edition du 09/03/26
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/09/2024	Net (N-1) 30/09/2023
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	94 664		94 664	139 596
Chiffres d'affaires nets	94 664		94 664	139 596
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			35 158	117 741
Autres produits			1	1 519
PRODUITS D'EXPLOITATION			129 824	258 857
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			457 562	662 928
TOTAL charges externes :			457 562	662 928
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			26 155	8 214
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
TOTAL charges de personnel :				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			72 174	69 560
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			72 174	69 560
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			464	373
CHARGES D'EXPLOITATION			556 356	741 075
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(426 531)	(482 219)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

SAS SOREFI

Période du 01/10/23 au 30/09/24
Edition du 09/03/26
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2024	Net (N-1) 30/09/2023
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(426 531)	(482 219)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	576 257	2 747 293
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 858 733	1 262 817
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	2 434 990	4 010 109
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	481 776	385 096
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	481 776	385 096
RÉSULTAT FINANCIER	1 953 214	3 625 014
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 526 683	3 142 795
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	852	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	852	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	852	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(611 213)	(126 544)
TOTAL DES PRODUITS	2 565 666	4 268 966
TOTAL DES CHARGES	426 919	999 627
BÉNÉFICE OU PERTE	2 138 747	3 269 339

Règles & Méthodes Comptables

SAS SOREFI

Période du 01/10/23 au 30/09/24
Edition du 09/03/26
Devise d'édition EURO

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
 - indépendance des exercices
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont ou ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- | | | | | |
|---|---------|-----|---------|-----|
| - Constructions | 25 à 60 | ans | | |
| - Agencements et aménagements des constructions | | | 15 à 25 | ans |
| - Installations techniques | 10 | ans | | |
| - Matériel et outillages industriel | 2 0 10 | ans | | |

PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

REGLEMENT COMPTABLE

Le règlement comptable ANC n°2014-03 du 5 Juin 2014, modifié par le règlement ANC 2016-07 du 4 Novembre 2016 est appliqué.

Règles & Méthodes Comptables

SAS SOREFI

Période du	01/10/23	au 30/09/24
Edition du	09/03/26	
Devise d'édition	EURO	

CONSOLIDATION LEGALE

La société SOREFI a fait l'objet d'une consolidation légale au 30/09/2020. La société consolidante est la SAS SOREFI au capital de 7 000 000 € sise 18 boulevard de broches 21000 DIJON dont le numéro SIRET est 317 784 361.

INTEGRATION FISCALE

L'exercice ouvert le 1er octobre 2023 a été intégré fiscalement en application des dispositions visées aux articles 223 A et suivants du code général des impôts.

La société mère SAS SOREFI au capital de 7 000 000 € dont le siège social est à DIJON (21000) 18 boulevard de broches immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 317 784 361, au travers d'une option fiscale faite le 28 Décembre 2009, s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les résultats de la SAS SOREFI.

Immobilisations

SAS SOREFI

Période du 01/10/23 au 30/09/24
Edition du 09/03/26
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	73 221		
TOTAL immobilisations incorporelles :	73 221		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	423 232		
Constructions sur sol propre	1 709 900		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	184 903		
Matériel de transport	36 750		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	24 433		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	2 379 218		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	12 336 918		1 509
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	217 889		
TOTAL immobilisations financières :	12 554 807		1 509

TOTAL GÉNÉRAL	15 007 246		1 509
----------------------	-------------------	--	--------------

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			73 221	
TOTAL immobilisations incorporelles :			73 221	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			423 232	
Constructions sur sol propre			1 709 900	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers			184 903	
Matériel de transport			36 750	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			24 433	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			2 379 218	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		2 221	12 336 206	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		2 673	215 216	
TOTAL immobilisations financières :		4 894	12 551 422	

TOTAL GÉNÉRAL		4 894	15 003 861	
----------------------	--	--------------	-------------------	--

Amortissements

SAS SOREFI

Période du 01/10/23 au 30/09/24
Edition du 09/03/26
Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	71 164	1 953		73 117
TOTAL immobilisations incorporelles :	71 164	1 953		73 117
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	951 641	47 235		998 875
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	67 107	11 400		78 506
Matériel de transport	2 527	9 188		11 714
Mat. de bureau, informatique et mobil.	17 121	2 399		19 520
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 038 395	70 221		1 108 615

TOTAL GÉNÉRAL	1 109 558	72 174		1 181 733
----------------------	------------------	---------------	--	------------------

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			

TOTAL GÉNÉRAL			
----------------------	--	--	--

Amortissements (suite)

SAS SOREFI

Période du 01/10/23 au 30/09/24
Edition du 09/03/26
Devise d'édition EURO

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techniques et outillage industriel Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles :		
Frais d'acquisition de titres de participations		

TOTAL GÉNÉRAL		
----------------------	--	--

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursem. des obligations				

Provisions Inscrites au Bilan

SAS SOREFI

Période du 01/10/23 au 30/09/24
Edition du 09/03/26
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	1 559 000			1 559 000
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	1 559 000			1 559 000

TOTAL GÉNÉRAL	1 559 000			1 559 000
----------------------	------------------	--	--	------------------

État des Échéances des Créances et Dettes

SAS SOREFI

Période du 01/10/23 au 30/09/24
Edition du 09/03/26
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	215 216		215 216
TOTAL de l'actif immobilisé :	215 216		215 216
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	427 831	427 831	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	388 906	388 906	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	48 807 355		48 807 355
Débiteurs divers	22 183	22 183	
TOTAL de l'actif circulant :	49 646 276	838 921	48 807 355
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	37 309	37 309	

TOTAL GÉNÉRAL	49 898 801	876 230	49 022 571
----------------------	-------------------	----------------	-------------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	9 280 185	1 448 164	3 800 687	4 031 334
Emprunts et dettes financières divers	125 000		125 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	156 104	156 104		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	49 171	49 171		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	11 502 480			11 502 480
Autres dettes	136 411	136 411		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	21 249 351	1 789 850	3 925 687	15 533 814
----------------------	-------------------	------------------	------------------	-------------------

Charges à Payer

SAS SOREFI

Période du 01/10/23 au 30/09/24
Edition du 09/03/26
Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	26 636
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	84 960
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	112 163
TOTAL	223 759

Produits à Recevoir

SAS SOREFI

Période du 01/10/23 au 30/09/24
Edition du 09/03/26
Devise d'édition EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	198 162
TOTAL	198 162

Charges et Produits Constatés d'Avance

SAS SOREFI

Période du 01/10/23 au 30/09/24
Edition du 09/03/26
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	37 309	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	37 309	

Composition du Capital Social

SAS SOREFI

Période du 01/10/23 au 30/09/24
Edition du 09/03/26
Devise d'édition EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	476	14705,88
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	476	14705,88